

# Déclaration des performances

N° BE0050/01

1. Code d'identification unique du produit type:  
**Thoro Structurite 300 (N° BE0050/01)**
2. Usage(s) prévu(s) :  
**EN 1504-3 principes 3.1 / 3.2 / 4.4 / 7.1 / 7.2**  
**Mortier hydraulique (CC) modifié par des polymères, pour la réparation structurelle de structures en béton.**
3. Fabricant :  
BASF Belgium Coordination Center Comm.V.  
Business Belux – Construction  
Nijverheidsweg 89 – Industrieterrein Ravenshout/nr.3711  
B – 3945 Ham  
Tel.: +32 (0) 11 34 04 32  
Fax.: +32 (0) 11 40 13 92  
[info@thoro.be](mailto:info@thoro.be) - [www.thoro.be](http://www.thoro.be)
4. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:  
**AVCP Système 2+**  
**Système 3 (utiliser pour la réaction au feu)**
5. Norme harmonisée / Organisme(s) notifié(s):  
L'organisme notifié  
BCCA  
Rue d'Arlon 53  
B – 1040 BRUSSELS (accréditation 0749)

A réalisé selon le système 2+ les tâches suivantes:

- inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.
- la surveillance continue, l'estimation et l'évaluation du contrôle de la production en usine.

Et a fourni le certificat de conformité du contrôle de production en usine avec son numéro: 0749-CPD-BC2-562-0013-0005-001.

## 6. Performances déclarées: Thoro Structurite 300

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	Classe R4	EN 1504-3:2005
Teneur en ion chlorure	≤ 0,05 %	
Adhérence	≥ 2,0 MPa	
Ressuage / expansion	NPD	
Module d'élasticité	≥ 20 GPa	
Durabilité		
- cycles de gel - dégel	≥ 2,0 MPa	
- cycles orage - pluie	≥ 2,0 MPa	
- cycles thermiques à sec	≥ 2,0 MPa	
Coefficient de dilatation thermique	NPD	
Résistance à la carbonatation	Satisfait	
Résistance à la glissance	Classe III	
Absorption capillaire	≤ 0,5 kg/m <sup>2</sup> x h <sup>-0,5</sup>	
Réaction au feu	Classe F	
Substances dangereuses	Convient au 5.4 (EN 1504-3)	

NPD: performance non déterminée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément aux règlements (UE) n° 305/2011 et n° 574/2014 la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Christophe de Monie  
Site Manager Ham &  
Supply chain manager EBE for Benelux



Richard Webers  
Technical Manager

Ham, 09/03/2016